

REUNIONS CE - DP - CHSCT Octobre 2018 La CGT vous informe

ACTIVITE DU CE

Comme tous les ans, <u>un bon de fin d'année de 90 €</u> sera distribué fin novembre à tout salarié en CDI ou CDD, embauché au 1^{er} septembre 2018.

Vous avez jusqu'au 30 octobre pour passer vos commandes de parfums (au stylo noir), au 6 novembre pour vos commandes de chocolats et au 15 novembre pour le linge de maison.

POLITIQUE SOCIALE

La CGT dénonce la politique sociale totalement incompréhensible de la Direction qui est l'embauche de plus en plus de précaires (intérimaires, CDD) : de 11.13 % en 2013, on est à 25.70 % à fin septembre. Quand la CGT demande la politique sociale que compte mener le nouveau directeur, il nous reporte la question au mois prochain et dit que c'est lui le patron : ça tout le monde le sait !

Pour la CGT, les embauches doivent se faire en préparation et ensuite tous les préparateurs doivent pouvoir évoluer vers un nouveau poste. Des personnes parties ou qui ont changé de poste pour diverses raisons n'ont pas été remplacées : réception, contenant.... A quand le remplacement par un CDI ?

La CGT conteste l'embauche en septembre d'un intérimaire en expéditionnaire, ce salarié fait déjà le remplacement des chefs d'équipe alors que le poste n'a jamais été affiché et pire encore il n'a pas été proposé aux Appros qui vont être licenciés en mars!



PSE APPROS ET CARISTES

La direction nationale a retiré sa demande d'homologation auprès de la DIRECTTE relative au PSE Appros et caristes sans explication. Un nouveau CCE aura lieu mi novembre...

BULLETIN DE PAIE EN COFFRE FORT

A la demande de la CGT, la direction met à disposition une salle avec ordinateur avec une aide pour les salariés qui n'ont pas internet afin de se connecter à leur compte. Une adresse mail peut être créée sur place. N'oubliez pas de le faire sinon vous ne recevrez plus vos feuilles de paie en papier.

VETEMENTS DE TRAVAIL

A la demande de la CGT, la direction refuse de fournir des pantalons de travail aux salariés mais une commande de polaires est en cours.

PLAN DE FORMATION

Un avis favorable a été donné par les élus CGT, sur le réalisé 2017 car le budget a été dépensé et les employés ont eu en moyenne 22 H de formation pour 26 H les Agents de Maîtrise et 9 H les cadres. Par contre, les élus CGT ont donné un avis défavorable au plan de formation 2019 qui n'est

pas assez ambitieux par rapport à l'annonce de la base mixte dans 2 ans sur Rochefort. <u>Très peu de souhaits des salariés ont été pris en compte</u>. Une baisse de 23000 € du budget est prévu par rapport au dépensé de 2017.

La CGT revendique qu'il y ait plus de salariés en formation afin qu'ils puissent évoluer sur la base mixte. Avec la formation, il faut aussi une reconnaissance des qualifications et une évolution des salaires. La CGT demande un investissement plus important sur la formation notamment pour éviter les nombreux accidents de travail que ce soit des précaires ou des embauchés notamment des femmes et des jeunes.

Une entreprise qui investit 1 milliard dans son plan de transformation peut mettre plus que 100 000 euros par an dans la formation des salariés dont elle transforme ou supprime le poste de travail.

INTERESSEMENT et PRIME

A fin septembre, nous aurions 5.20 % (reste à confirmer) +1 % du fait de l'audit sécurité réussi mais -0.5 % du fait de l'augmentation de la fréquence des AT.

Pour la CGT, la prime de saison attribuée à tous les salariés présents en juillet août (compris les CP) de 100 € net est un petit plus mais ne supprime pas nos revendications d'avoir de meilleurs salaires et un complément d'intéressement car le coût colis local et national ne seront pas atteint en fin d'année du fait des conditions de travail difficiles dues à la canicule soit une perte d'environ 750 € net d'intéressement. La CGT revendique un 14ème MOIS pour 2019.

Nous demandons aussi que tous les salariés en AT aient la prime de saison, les salariés ne choisissent pas d'être malade ou en AT.

Le syndicat CGT de la base maintient son appel à un débrayage illimité de 0 à 24 h et soutient les revendications des salariés

NOUS EXIGEONS

- La baisse des productivités et de meilleures conditions de travail
- > LE RESPECT DES REPOS ET DU TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE
- Une forte augmentation des salaires
- > Un complément d'intéressement
- Le respect du droit de grève
- > Le maintien de tous les emplois sur Rochefort
- Le respect de la loi, des accords, des plans d'actions...
- La suppression du travail du samedi.
- Passage de 35 h à 32 h avec maintien du salaire...



Retrouvez ce tract du 25 octobre 2018 sur le blog de la Cgt Intermarché: http://rochefortcgt.canalblog.com/